

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEBRE 2016*

Convocation le 16 septembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt trois septembre, à dix-neuf heures et trente cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Mathieu MOLINIÉ, Jean-Louis VENDRIES et Madame Jocelyne ANDRIEU

Étaient excusés : Patrick AMAT qui donne procuration à Albert CASTADOT, Charles HENRAS qui donne procuration à Mathieu MOLINIÉ, Laurent LAGARDE, Mesdames Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU et Christelle SOUQUES-MIAN

Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

**TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES A L'OPÉRATION « RESTAURATION DU
RETABLE »**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors des travaux préparatoires et notamment le démontage du fronton du retable, des désordres importants sont apparus sur la voûte et le mur du cœur. Des travaux de maçonnerie devront être réalisés et ceci nécessite le démontage complet de la structure du retable. Des devis pour un montant total d'environ 40 000€ comprenant, la maçonnerie et le montage-démontage. Ce coût fera l'objet d'une demande de subvention et serait inclus dans la seconde tranche. Une décision définitive ne pourra être prise qu'après avis de la Conservation Régionale du Patrimoine.

En conséquence, Monsieur Le Maire propose au conseil de reporter sa décision à une prochaine réunion du conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité

POUR: 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 23/09/2016
Le Maire,
Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 27/09/2016
Le Maire, Albert Castadot